

PLAISANT-LAMBERT-BUSUTTIL
Huissiers de Justice Associés



PROCÈS VERBAL DE CONSTAT

**SECOND
ORIGINAL**

SCP PLAISANT-
LAMBERT-BUSUTTIL
Huissiers de Justice
Associés
24 Rue Lulli
13001 Marseille

PROCÈS VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT
ET LE VINGT QUATRE JUILLET

A LA DEMANDE DE :

- ✓ La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Alpes Provence, dont le siège social est 25, chemin des 3 Cyprès, 13097 Aix-en-Provence, pris en la personne de son président en exercice domicilié au dit siège, en cette qualité.

Laquelle nous expose :

- * Qu'elle est créancière de [REDACTED] et qu'un commandement valant saisie immobilière lui a été signifié en date du 12 mai dernier.
 - * Que faute de règlement sous le délai de huitaine, un procès descriptif de l'immeuble saisi doit être réalisé.
 - * Qu'elle entend que nous nous transportions sur place afin de procéder à toutes constatations utiles et notamment du descriptif des lieux,
- ✓ C'est pourquoi déférant à cette réquisition,

**NOUS, SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE
C.PLAISANT - E. LAMBERT - C. BUSUTTIL
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES -
CYRIL BUSUTTIL SOUSSIGNE
DOMICILIES, 24, RUE LULLI, 13001 MARSEILLE**

Nous nous sommes rendus ce jour aux environs de 16 heures, 13/15 boulevard Schloesing, 13010 Marseille, et nous avons constaté ce qui suit :

Advenus et accompagnés de notre diagnostiqueur, nous rencontrons Madame [REDACTED] qui nous autorise l'accès à son appartement.

Nous constatons que l'appartement se situe au deuxième étage sur la droite de la volée d'escalier et que l'accès se réalise par le passage d'une porte de bois munie de plusieurs serrures classique avec planche de bois en partie inférieure. Nous relevons qu'une fissuration importante est visible sur cette dernière.

L'accès dessert un palier habillé d'un revêtement sombre de type parquet en état correct, sans dégradation particulière. Directement sur la partie droite et après le passage d'une porte présentant un choc en partie basse, de couleur grisâtre, nous pénétrons dans la pièce d'eau habillée du même revêtement inférieur qui a légèrement gondolé. En partie supérieure, les voiles sont habillés d'un blanchiment en état d'usage et un demi placage en carrelage est visible.

Sur place nous observons la présence d'une vasque en faïence fissurée posant sur meuble bas démunie de l'une de ses portes. Un bac de douche en faïence est également présent et nous relevons quelques marques sur ce dernier. Un ballon d'eau chaude est positionné en hauteur et l'éclairage est assuré par un globe lumineux.

Nous poursuivons notre accedit avec la partie cuisine dont l'accès est libre compte tenu du fait que la porte a été dégondée. Ici, nous retrouvons un revêtement de type parquet dans les tons clairs, présentant des défauts et des percements, comme le montrent les photos annexées. Les blanchiments sont largement marqués de traces, de jaunissement que nous photographions. Dans la pièce se trouve un évier en inox ainsi que sa robinetterie en état d'usage reposant sur meuble bas, largement gondolé, une des portes étant absente. L'ouverture sur l'extérieur se réalise par une baie vitrée coulissante sur rails à double vitrage, non entretenue.

Nous poursuivons notre accedit avec la partie sanitaire/toilettes à laquelle l'on accède par une porte de bois munie d'un accastillage présentant un jeu important. Ici nous retrouvons le même revêtement inférieur de type parquet, de couleur sombre avec demi placage en carrelage ainsi qu'un revêtement peinture dans les tons de jaune en partie supérieure. Une cuvette à l'anglaise avec chasse dorsale est présente.

Il est important d'indiquer qu'un système d'interphone ainsi que le compteur électrique sont positionnés à l'entrée de l'espace et nous poursuivons avec la pièce principale, accessible par le passage d'une porte de bois munie d'un accastillage et présentant une légère fissuration.

Au sol nous retrouvons un parquet de couleur sombre, semblable à celui de l'entrée et de l'espace toilettes, sans dégradation particulière. Les blanchiments muraux sont en état correct, hormis quelques ombres liées à l'usage, tout comme les blanchiments supérieurs. Le mur mitoyen avec la chambre lui est habillé d'une peinture dans les tons de gris en bon état, bien entretenue. L'accès sur

l'extérieur se réalise par une fenêtre à deux vantaux double vitrage PVC en état correct.

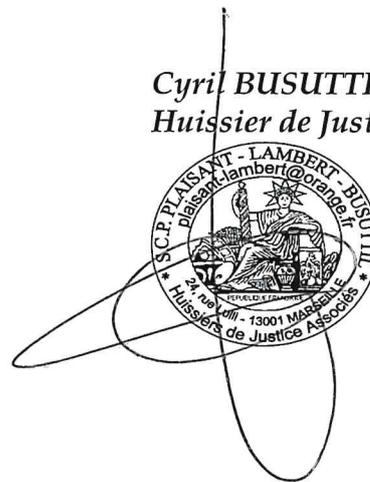
L'unique chambre de l'espace est accessible par le passage d'une porte de bois assez ancienne et largement tachée. Au sol nous retrouvons un carrelage de couleur claire et pouvons noter que les blanchiments présentent des chocs. Les voiles sont revêtus pour certains d'un doublage placoplâtre réalisé de manière grossière. Nous relevons la présence de deux ouvertures sur l'extérieur avec deux fenêtres à deux vantaux double vitrage PVC en état d'usage.

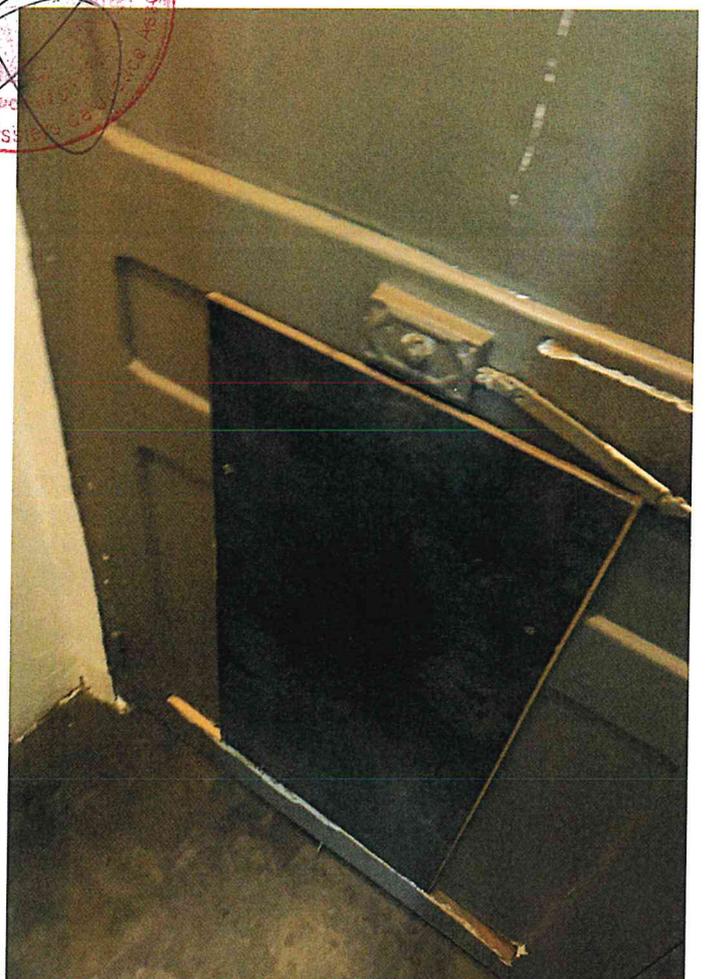
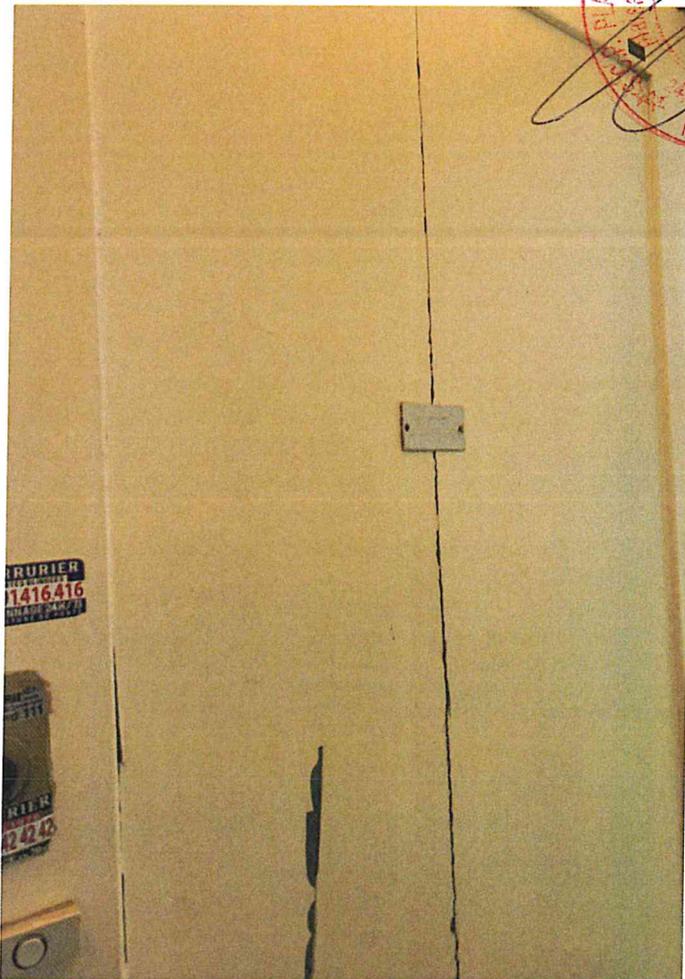
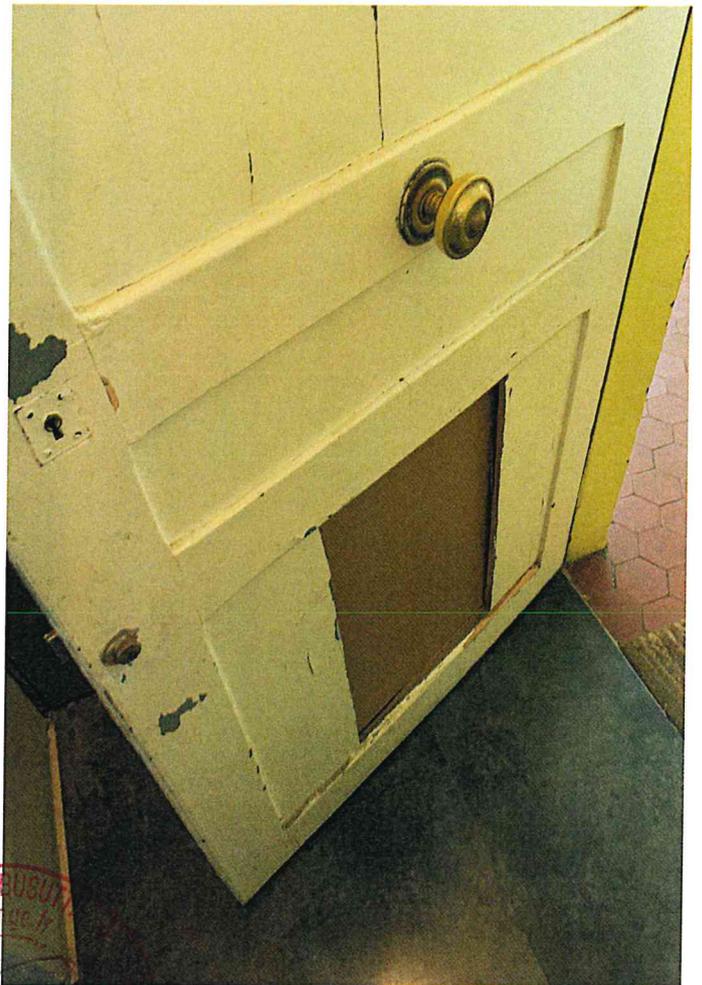
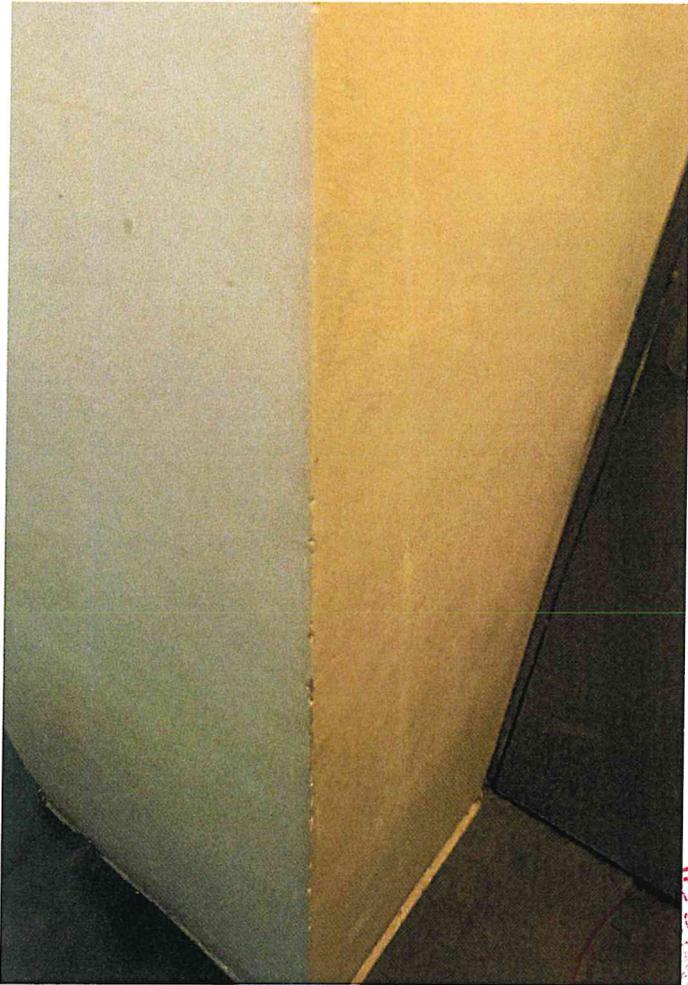
Un moteur de climatisation est présent et nous relevons que le câblage électrique a lui aussi été réalisé de manière grossière.

La pièce étant fortement encombrée comme l'ensemble de l'appartement.

Nos constatations terminées, nous nous retirons et dressons le présent procès-verbal, et annexons à ce dernier les photographies et clichés pris sur place, revêtus de notre cachet et de notre signature, pour servir et valoir ce que de droit, à notre requérant.

Cyril BUSUTTIL
Huissier de Justice





PLAIS
Huis
T-BUSON
orange.fr
1416416
1416416
1416416



